

PORTRAIT DE FERME BIO

N°2

Un polyélevage en transition vers le bovin viande et adapté aux ressources du Causse

Jason D'Haese - Cagnac-du-Causse



Le groupement des Agriculteurs BIO du Lot

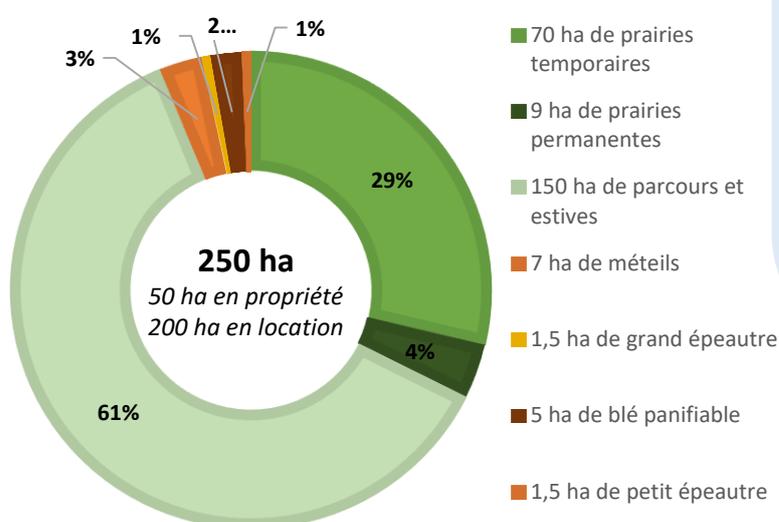


- Dans le cadre du Plan d'Actions Territoriales animé par le Syndicat du bassin de la Rance et du Célé, Bio 46 a mis en place un réseau de fermes biologiques témoins sur la zone du bassin Rance-Veyre-Célé. Nous avons collecté des informations d'ordre techniques, sociales, environnementales et économiques afin de fournir des portraits de ferme complets. Les élevages en question se verront ouverts à des visites et journées de formations pour les agriculteurs voisins.

Carte d'identité



Système à dominance herbe



Sols argilo-calcaires

Pourquoi la conversion en AB ?

La conversion à l'Agriculture Biologique a toujours été envisagée. Elle était difficile à envisager dès l'installation : reprise de la ferme en conventionnel et pas la volonté de « chabouler » l'éleveur cédant très aidant, un engagement auprès d'une coopérative, le manque de confiance. Cependant l'idée faisait son chemin, et deux éléments ont permis d'enclencher la conversion :

- › Peu de maîtrise sur l'utilisation de produits phytosanitaires la 1^{ère} année sur les céréales (suivi des conseils de la coopérative)
- › L'assurance apportée par les aides PAC pour la conversion

QUELS CHANGEMENTS LORS DE LA CONVERSION ?

- L'autonomie, par exemple pour les semences (céréales).
- Adapter sa production à sa ferme et non l'inverse.

- EARL : 1 éleveur, 42 ans
- 1 troupeau d'Aubrac en augmentation : 34 vaches (objectif : 50 mères)
- Brebis en forte diminution : (30 brebis Caussenardes)
- 51,8 UGB bovins
- SAU de 250 ha
- Conversion à l'AB depuis juin 2015

0,3 UGB / ha (SFP + céréales intra-consommées)

Historique

- 2000-2013 : salarié d'une coopérative forestière (secteur Lot et Dordogne)
- 2010 : pré-installation – agriculteur à titre secondaire
- 2014 : installation définitive – reprise de 50 ha et location ferme

L'atout de la ferme : 30ha en céréales et pâturage autour de l'exploitation. Adaptée pour l'élevage des Aubracs.

Contraintes : Parcellaire morcelé. Troupeau de brebis (beaucoup de pression aux mise bas et d'interventions sanitaires), d'où la volonté d'arrêter cette production (seulement consommation personnelle).

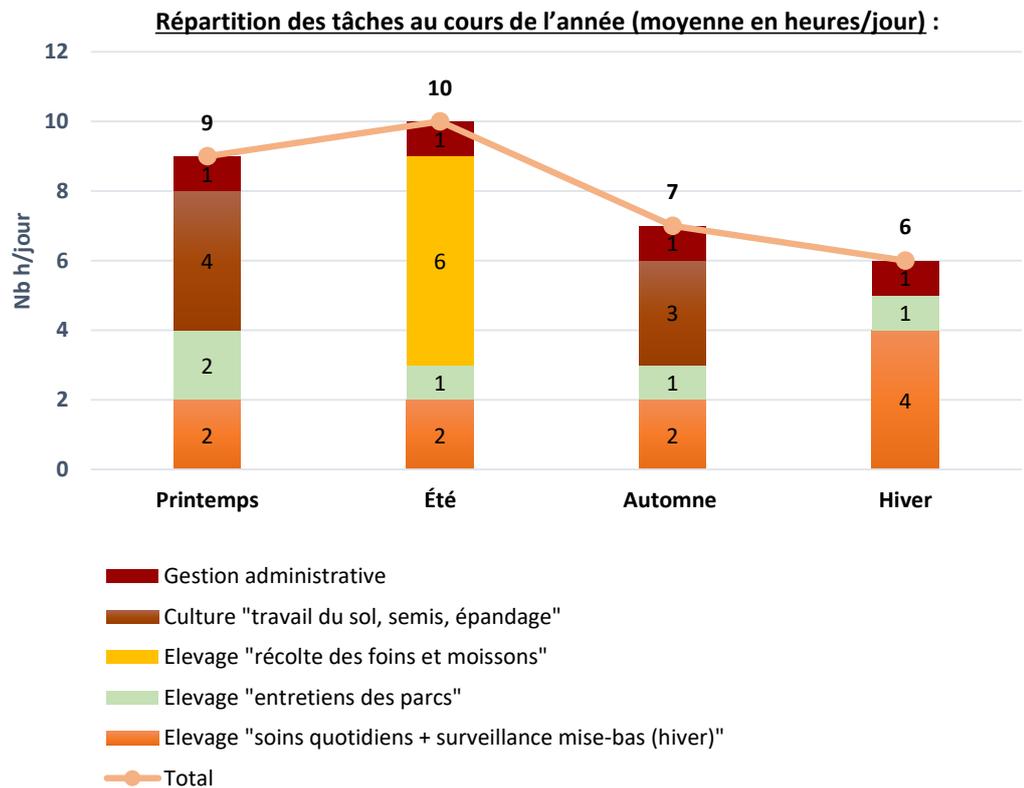
"Le Bio m'as conforté dans l'idée d'adapter ma production à mes terres et non l'inverse."



Temps de travail

Repères :

- > 10h/j en période pleine
- > 7h/j en période creuse
- > 0,5j de repos/semaine
- > 1 semaine de vacances/an



Alimentation du troupeau

Pâturage :

	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Bovins				
Prairies temporaires	pâturage fil avant			
Parcours				
Ovins				
Parcours				

Alimentation :

	modalité de l'alimentation hivernale	modalité de l'alimentation au pâturage
brebis	Pâturage + foin (complément si besoin)	Plein air majoritaire (nuit en bâtiment l'hiver) + éventuellement du foin l'été
vaches	Foin + enrubanné	idem



Achats extérieurs :

- Aliment veaux 3 T/2ans
- Aliment agneaux 4T/an (SAS LMD)

La ferme dispose de surfaces suffisantes pour assurer son autonomie fourragère et une grande partie de l'autonomie alimentaire (méteils, grand épeautre).

Une majeure partie des surfaces est composée de landes et parcours peu productifs, mais sur lesquels les animaux pâturent de l'été au début du printemps.

PRODUCTION DE FOURRAGES ET CEREALES

- 9 ha de FOIN de PRAIRIES PERMANENTES : 1^e coupe 4T/ha ;
- 70 ha de FOIN de PRAIRIES temporaires (sainfoin, luzerne, RGI, trèfle) : 4T/ha
- 5ha d'ENRUBANNAGE DE METEILS (avoine/pois/vesce)
- 2ha de METEIL GRAIN (avoine/pois/vesce)
- 1,5 ha de GRAND EPEAUTRE alimentation animale : 2-3T/ha



Equipement

- **Matériel en propriété** : 2 tracteurs (100ch + petit avec chargeur), vibroculteur, semoir en ligne, presse, faucheuse, faneuse, andaineur, véhicule d'exploitation.
- **Matériel en co-propriété** : déchaumeur à disque.
- **Matériel en CUMA** : herse étrille, semoir semi-direct, épandeur à fumier.
- **Entrepreneur** : enrubanneuse, moissonneuse.



SANTÉ DU TROUPEAU

- Méthodes de prévention :
 - › Analyses coprologiques
 - › Observation de l'état général
 - › Cures de minéraux
- Utilisation d'ail (ingestion de gousses) pour les tiques
 - l'éleveur est en train de transiter vers un élevage spécialisé bovin viande, entre autres parce qu'il trouve qu'il est plus facile de maîtriser le côté sanitaire.

Gestion du troupeau

34 vaches Aubrac – 3 taureaux - 51,8 UGB bovins

La race Aubrac a été choisie pour sa rusticité et ses qualités bouchères et maternelles.

100 brebis Causseardes – 22,3 UGB ovin (en diminution)

Reproduction :

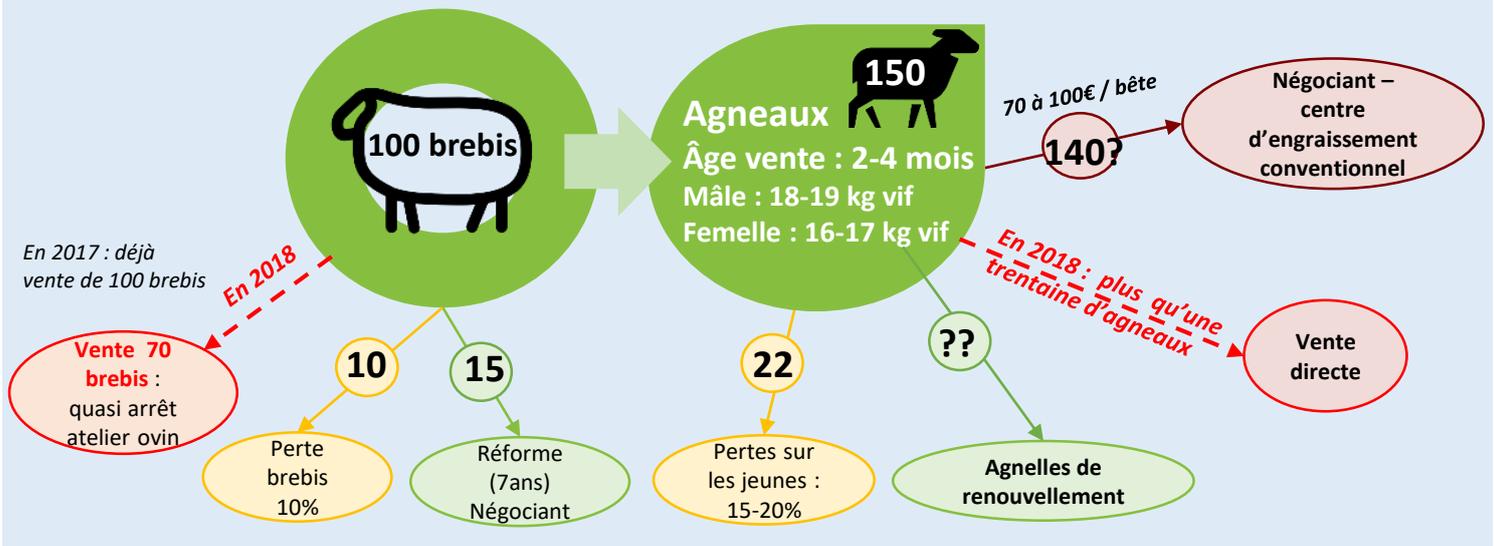
Le troupeau bovin est inscrit l'UPRA Union Aubrac. Les vêlages ont lieu toute l'année mais l'éleveur souhaite les centrer l'hiver afin de pouvoir sortir les veaux à l'herbe à l'âge de 4-5 mois. L'agnelage a lieu l'hiver en bâtiment.

Bâtiments :

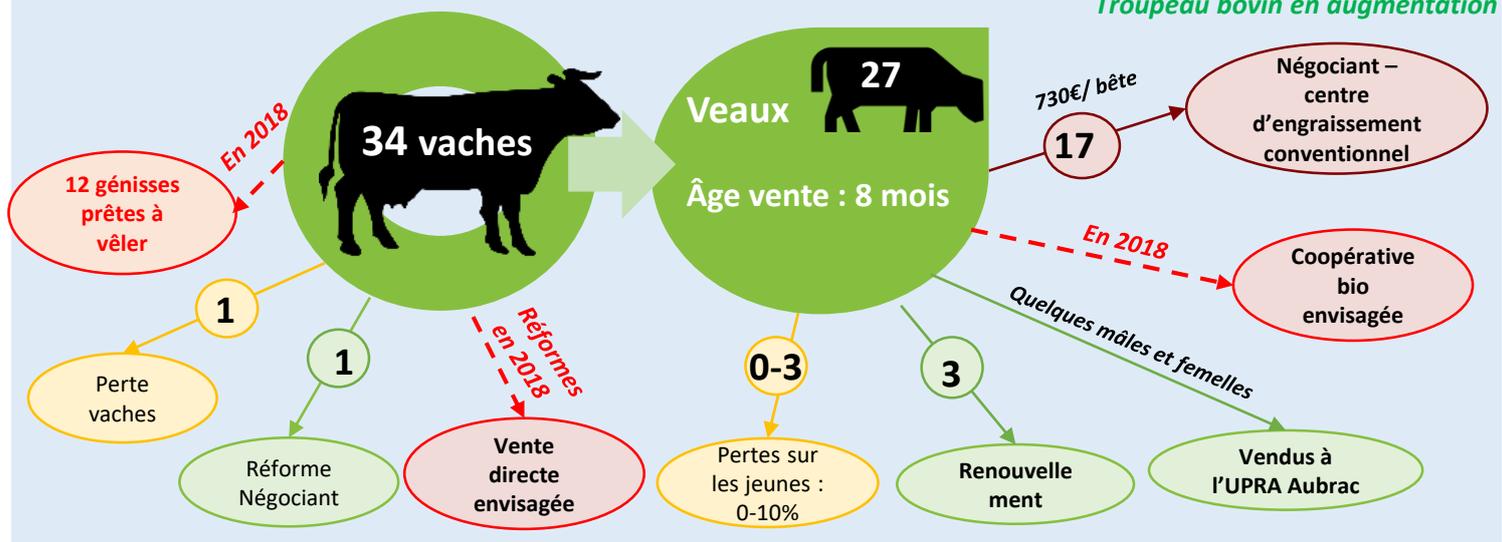
- › vaches 490 m²
- › bergerie : 600m²

Valorisation des animaux

Troupeau ovin en diminution



Troupeau bovin en augmentation



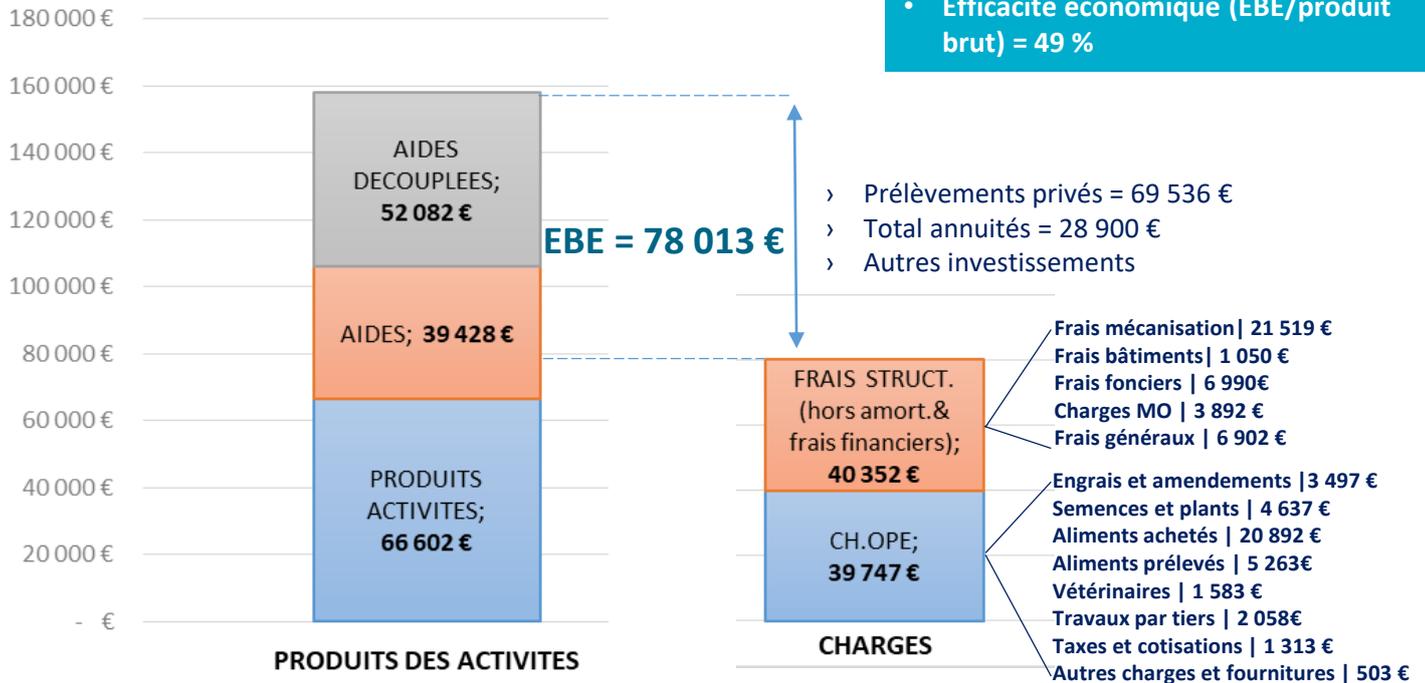
Données économiques

Investissements de départ : 120 000 €

- › Emprunts : 90 000 €
- › Autofinancement : 30 000 €
- 80 000€ de matériel et 40 000€ de troupeau

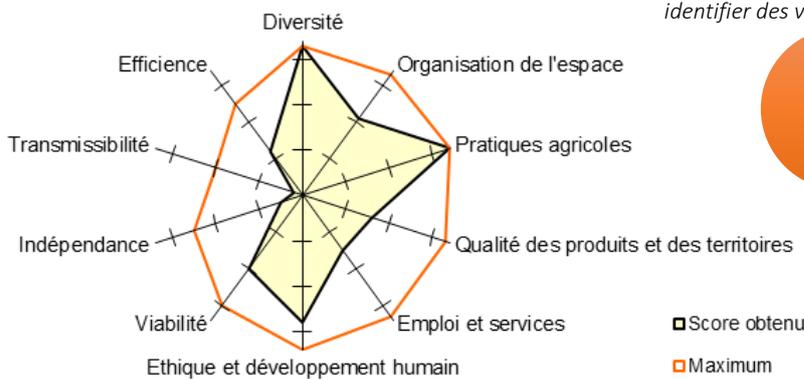
CHIFFRES CLES

- 1 UTH
- Chiffre d'affaire = 145 211 €
- Marge brute d'activité (produits – ch.opé) = 26 855 €
- EBE = 78 013 €
- Résultat courant = 55 064€
- Efficacité économique (EBE/produit brut) = 49 %



Durabilité de la ferme (IDEA*)

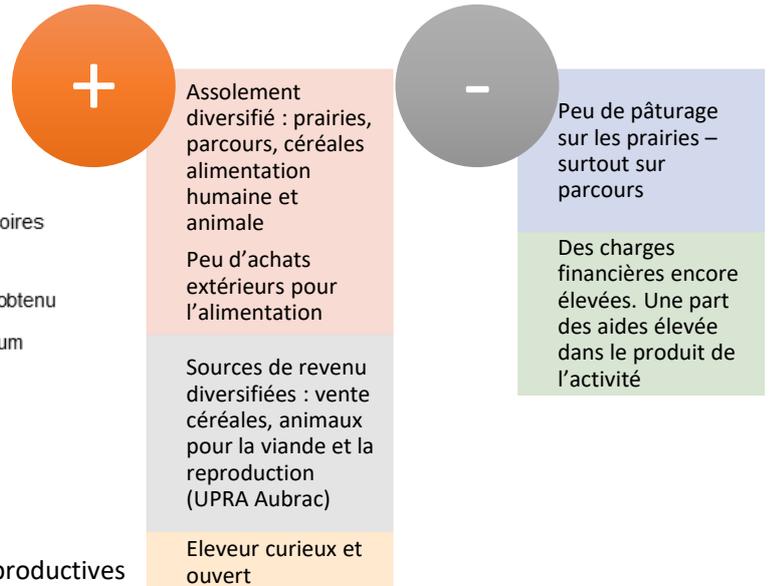
* La méthode des indicateurs de durabilité des exploitations agricoles (IDEA) propose une approche globale de la durabilité des systèmes d'exploitations agricoles par auto-évaluation, en intégrant une échelle agro-écologique, socio-territoriale et économique pour apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés, les forces et les faiblesses de la ferme et identifier des voies d'amélioration vers plus de durabilité.



Positionnement global de la ferme sur différents critères techniques, environnementaux, territoriaux, sociaux et économiques - Diagnostic IDEA

Quelques piste de progrès :

- Augmenter le pâturage des prairies, optimiser les surfaces productives
- Assurer des débouchés rémunérateurs dans le contexte du passage à un unique atelier animal (atelier bovin)
- Sortir de la logique broutard pour pouvoir valoriser des veaux en bio



Pour plus d'informations ou toute remarque, vous pouvez contacter :

BIO 46 – 430 Av. Jean Jaurès 46000 CAHORS.

Tel : 05 65 30 53 09

Syndicat mixte Célé - Lot médian (ancien Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé) - Maison des services publics - 35 allée Victor Hugo - 46 100 Figeac

Tél. accueil : 05 65 11 47 65 - www.celelotmedian.com



Bio 46

Le groupement des Agriculteurs BIO du Lot